

PENSEE DU MOIS

“Those who go together become ROCK! Those who go in dispersed rows become SAND.”

Madagascan proverb

N° 63 * Août 2006



PEACE NEWS

Lettre périodique bilingue du Service Oecuménique pour la Paix

Le Dossier

Gouvernance locale: Le SeP met en réseau les bénéficiaires de son projet de gouvernance, participation politique et citoyenne des populations



Le carnet de route des parajuristes

P.3

Comprendre la décentralisation et le rôle du citoyen

P.4-5

Initiative de TI-Cameroon en matière de suivi budgétaire

P.6-7

Impressions des participants à la fin des travaux

P.8



Femmes et Culture de la Paix

Bokito, cité de paix et de félicité

P.2

Des encouragements qui appellent à plus d'efforts

P.2

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Bientôt les Elections Municipales et Législatives. Citoyens du Cameroun, ne laissez pas faire à votre place. Les listes sont ouvertes chaque année de janvier à décembre. Allez-y! Inscrivez-vous! ... Et faites valoir vos droits le moment venu.

CAMPAGNE CONTRE LES JOUETS GUERRIERS, LES FILMS VIOLENTS ET LES PETARDS

Parents et enfants, dites NON aux jouets guerriers, pétards Et films violents

Soyez des militants de la non-violence et de la paix autour de vous.

Founded in 1995, the Ecumenical Service for Peace is a Christian, ecumenical and interreligious association whose mission is non-violent social transformation. Founded on a christian basis, it aims at setting up a society of participation based on Justice, Peace and Reconciliation.



Femmes et Culture de la Paix

Bokito, cité de paix et de félicité



Embarquées dans la navette de la culture de la paix, elles étaient plus de trois cent. Toutes habillées de blanc. Les femmes du mouvement des Dames Apostoliques du Diocèse de Bafia. Elles ont chanté à l'unisson, l'hymne à la paix le samedi 26 août 2006 en présence des responsables du Service Océanique pour la Paix (SeP) et ceci dans le cadre du projet que met en œuvre l'organisation avec l'appui de la Coopération Canadienne.

Dames Apostoliques. Nous sommes Lumière, Veillons donc. Ce slogan a retenti à répétition. Il a été scandé haut et fort. Nous l'avons entendu en direct tout en admirant la joie et l'allégresse qui animaient la foultitude de femmes chrétiennes venues des 19 paroisses de l'Eglise Catholique, diocèse de Bafia. Elles étaient réunies dans le cadre de leur 25^e assemblée générale. L'assemblée générale des Dames Apostoliques courait alors du 23 au 27 août 2006 avec pour thème central : «vous êtes mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre». Thème tiré du livre biblique des Actes des Apôtres le verset 8 du premier chapitre.

C'est en effet dans le cadre de cette assemblée que l'Abbé Alain, Curé de Bokito et Mme Paulette KITOBE (para juriste du SeP) et par ailleurs une des déléguées du Centre pour le projet Femme et culture de la paix (avec Mme OTTAM Esther) ont choisi d'inscrire une session de formation sur la culture de la paix.

Ladite session s'est tenue. Donnant l'opportunité aux Dames Apostoliques de réfléchir sur leur contribution à l'avènement d'une société de justice et de paix. Animés par Dupleix Kuenzob et Jean Marie Bendegue, les travaux ont essentiellement porté sur la compréhension des concepts de paix en tant qu'une quête permanente de solutions aux difficultés et problèmes que peut rencontrer tout être humain ; de la culture de la paix entendue l'ensemble des aptitudes, attitudes et valeurs positives à développer.

Dans une première séquence consacrée à la définition de la paix, les participantes ont pensé paix dans les différentes langues nationales du Mbam pour se rendre compte que la paix s'appréhende sous plusieurs aspects : la paix intérieure, la paix extérieure, la sécurité, le calme, la sérénité, la tranquillité, le bonheur... Prosaïquement, elle ont reconnu que la paix est l'association de plusieurs conditions humaines à la fois (santé, aisance matérielle, spirituelle, financière...)

	Langue	Signification de la Paix (Nous avons juste écrit le son)
1	Bafia	- fouéi - fioo
2	Banen	Poumben
3	Lemande	mboum
4	Malaba	Nigogoï
5	Mmala	Boumbén
6	Ngounou	boumbenou
7	Sanaga	ndongoron
8	Wouté	jundon
9	Yaben	kiyewe

Une seconde séquence a permis aux Dames Apostoliques de relever quelques valeurs, aptitudes et attitudes qui favorisent la paix. Parmi elles : le dialogue, la concertation et la communication, l'ouverture aux autres, la solidarité..., l'amour du prochain et du travail...etc.

L'on a en outre admis que si la femme est "porteuse et donneuse de vie", devrait-elle permettre à une personne d'ôter cette vie ? Les participantes ont été interpellées quant à leur rôle d'éducatrices.



Saisissant l'avantage de sa place et de son rôle dans la société, la femme en général et la femme membre du mouvement Dames Apostolique en particulier a le devoir de rechercher la paix autour d'elle afin de continuer à briller et à faire briller toute sa communauté. Ont prescrit les facilitateurs. Pour cela, elle doit reconnaître que le conflit sera partout présent sur son chemin ; et chercher à parler avec l'autre partie qui lui oppose au lieu de parler de cette partie ailleurs. Car le développement du commérage, le colportage et les murmures sont des levains pour l'aggravation des désaccords.

Pour terminer cette session de formation, il a été recommandé aux

Dames Apostoliques d'élaborer en collaboration avec le Curé de Bokito, l'aumônier diocésain et les para juristes du SeP dans la localité, un programme de travail qui permettrait aux 19 paroisses de Bafia de bénéficier d'autres sessions de formation plus spécifiques sur les problèmes rencontrés dans chacune des communautés. Quant au SeP, ses responsables ont dit leur disponibilité à répondre favorablement aux sollicitations exprimées par les Dames Apostoliques.

C'est par des poignées de mains très maternelles et chaleureuses que participantes et facilitateurs se sont quittés, avec la conviction que Bokito aura été pour ces cinq jours du mois d'août, la cité de paix et de félicité.

Des encouragements qui appellent à plus d'efforts

La paix n'a pas de prix. Elle ne fait pas non plus de pub. Pourtant, à voir l'espace qu'occupent les guerres, les violences et toutes ces autres situations qui précarisent l'harmonie relationnelle et donc la paix, il y a lieu de se demander pourquoi ne pas créer des médias spécifiques pour la promotion de la paix. Cela pourrait être bien intéressant. Peut-être cela existe-il déjà quelque part sous les cieux ? Mais en attendant que nous en profitions, des initiatives naissent de toutes parts qui tendent à reconnaître et à valoriser les efforts de travail pour la construction d'une paix durable.

C'est comme cela que le SeP prend et comprend la distinction qui lui a été décernée le 11 août 2006 au cours d'une cérémonie solennelle tenue à la maison du parti de Bonanjo Douala. Le SeP a ainsi reçu le prix de la meilleure organisation de promotion de la justice et de la paix au Cameroun en 2005 dans le cadre du premier concours du Comité des meilleurs quartiers et villes du Cameroun (COMEQVIC) organisé par l'Ong CAPPID et parrainé par la Maire de Douala II par ailleurs député et présidente mondiale des femmes Chefs d'entreprises.

M. Sylvère Tchocothé,

Président du comité d'organisation dudit concours, a salué le travail du SeP dans les différentes localités du pays en précisant que sans ce travail de construction de la paix, et sans paix, aucun développement n'est envisageable. Cette distinction vient ainsi s'ajouter à celle de 2004 où le SeP a été classée parmi les 10 meilleures organisations non gouvernementales (TOP 10).

En deux années consécutives, SeP reçoit des reconnaissances qui l'appellent à plus de concentration dans son travail.

Services disponibles

- Salle de conférence de 100 places
- Salle de conférence de 50 places
- Service d'accueil d'une capacité de 20 lits
- Vidéo-projecteur
- Rétro-projecteur
- Tableaux conférenciers
- Tableaux ZOPP
- Centre de documentation de plus de 300 livres
- Service de photocopie

NB: Cadre calme, sécurisé et retiré des bruits de la ville, approprié pour les conférences, les formations avec hébergement ou non (restauration sur demande), les retraites, etc.

Pour tout renseignement, contacter le Service Océanique pour la Paix (siège ou antennes):

- Antenne Adamaoua/Nord/Extrême-Nord basée à Garoua: BP. 189 Garoua, Tél 227.29.65
- Antenne Littoral/Sud-Ouest basée à Douala: BP. 5665 Douala, Tél 339.35.86 / 991.63.24
- Antenne Nord-Ouest/Ouest basée à Bamenda: BP. 4030 Bamenda, Tél 336.23.85 / 773.60.68
- Antenne Centre/Sud/Est basée à Yaoundé (immeuble siège)



Norbert KENNE Memorial Peace House, immeuble siège du Service Océanique pour la Paix

Le Dossier

Gouvernance locale: Le SeP met en réseau les bénéficiaires de son projet de gouvernance, participation politique et citoyenne des populations

Du 16 au 19 août 2006, les bénéficiaires du projet gouvernance participation politique et citoyenne des populations se sont regroupés au Norbert Kenne Memorial Peace House dans un atelier national sur le thème de l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

Au cours de cet atelier, la trentaine de participants au rang desquels les para juristes du SeP, les conseillers municipaux, les chefs traditionnels, des représentants des associations... venus de Santchou, Bélabo Bétaré-Oya, Bamenda, Douala, Yaoundé et Bafia ont passé en revue les difficultés rencontrées par les populations dans leur localité en matière de gouvernance.

Si l'accès aux outils modernes de communication tels que l'Internet peut être considéré comme le handicap majeur à l'information de ces populations du fait de la fracture numérique entre les métropoles et les zones rurales encore nombreuses sans électrification, il n'en demeure pas moins que les autorités n'aident pas celles-ci à s'informer sur la marche des localités. En effet, l'accès à l'information par le citoyen du village quelconque est problématique à deux niveaux. D'abord, l'information bien que disponible peut ne pas lui être fournie. Dans cette optique, l'information est la propriété privée des autorités qui la détiennent. Par des actes d'intimidation, ces autorités découragent les personnes quelque peu averties qui nourrissent la légitime ambition de se renseigner. Sur un autre plan, l'information n'est pas accessible du fait de sa qualité par trop technique ou de son juridisme. A ce niveau, les populations ont besoin que celles-ci soient traduites en des termes qu'elles comprennent. Sinon, elles ne s'encombrent pas des efforts d'appropriation. Toute chose qui justifie la mise à l'écart des populations dans les processus de prise de décision au niveau local.

Or à l'heure où l'on parle de la société de l'information, celle-ci étant un facteur de développement et de promotion de la culture de la paix, le citoyen qu'il soit en ville ou en campagne, lettré ou non doit pouvoir participer à la production d'une information crédible émanant de son ressort ou comprendre le contenu et le sens de toute information à destination de sa communauté et qui l'affecte.

C'est dans cet intérêt que le SeP dans son projet Gouvernance participation politique et citoyenne a initié l'implantation dans ses zones d'intervention des centres d'information et para juridiques dont la mission sera d'animer en permanente les populations résidentes en lui fournissant et expliquant des informations sur la marche du pays et des affaires publiques locales.

Dans cette lancée, le séminaire qui s'est tenu du 16 au 18 août 2006 ne visait pas autre objectif que renforcer les capacités opérationnels des para juristes. En s'appuyant sur l'initiative PPTE dont le point d'achèvement venait d'être atteint par le Cameroun le 28 avril 2006, le SeP a identifié pour les participants, un ensemble de thèmes devant leur apporter des informations de base pour comprendre la problématique de la gouvernance à l'aube de la décentralisation, ainsi que le rôle que peut jouer le citoyen dans un tel contexte.

Le carnet de route des para juristes

Le séminaire atelier sur l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales a donné les nouveaux contours du cahier de charge des para juristes. Les résolutions prises et les recommandations formulées au terme dudit séminaire sont à ce titre une véritable feuille de route pour l'exercice de l'activité para juridique dans les localités de Santchou, Bélabo, Bétaré-Oya, Bafia. Pour mettre en œuvre les lignes directrices ainsi dégagées, les para juristes devront faire preuve de détermination, d'abnégation et démontrer de grandes capacités de médiation sociale.

Au terme des travaux, les participants ont pris des résolutions et formulé des recommandations à l'adresse de différents partenaires locaux dans le souci de voir s'améliorer l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

Ci-après l'intégralité des conclusions du séminaire.

I- Résolutions

Nous, participants au séminaire national sur l'implication de la population dans la gestion des affaires publiques locales tenu au Norbert KENNE Memorial Peace House à Yaoundé, du 17 au 18 août 2006,

- considérant l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE par le Cameroun en avril 2006
- considérant la lutte engagée contre la corruption et pour la bonne gouvernance
- considérant l'imminence de la décentralisation
- reconnaissant les possibilités offertes par le DSRP pour la participation des populations à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques
- convaincus que la bonne utilisation des fonds PPTE et des fonds du budget de l'Etat garantirait un sursaut de développement de nos localités

Avons pris les résolutions et engagements suivants :

- ✓ Nous informer pour mieux informer et former nos concitoyens sur les orientations des politiques publiques et notamment les contours du DSRP
- ✓ Revendiquer les droits des populations en cas de violation
- ✓ Chercher à connaître les projets et rechercher les documents projets exécutés dans nos localités respectives
- ✓ Nous engager comme acteur central du développement de nos localités en maîtrisant notre rôle tel que cela transparaît dans les lois existantes

Fait à Yaoundé, Le 18 août 2006

II- Recommandations

A la suite des travaux du séminaire national sur l'implication de la population dans la gestion des affaires publiques locales tenu au Norbert KENNE Memorial Peace House à Yaoundé, du 17 au 18 août 2006, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

Aux para juristes :

- ✓ Appui à l'organisation des populations
- ✓ Création et démultiplication des centres d'information pour l'animation permanente et l'information des populations
- ✓ S'approprier le DSRP et le vulgariser auprès des populations

Au SeP

- ✓ Faire tenir aux para juristes et aux populations des informations, documents y compris des lois sous des formes accessibles (bande dessinées)
- ✓ Poursuivre la mise en réseau des bénéficiaires de ses projets pour plus d'échange d'expériences entre les populations
- ✓ Etendre l'organisation régulière de tels séminaires dans les antennes régionales

Aux populations

- ✓ Faire preuve de volonté militante et encourager celles des personnes qui tardent à s'impliquer au suivi des affaires publiques de la localité
- ✓ De se rapprocher davantage des élus locaux, des autorités administratives locales pour s'imprégner des affaires publiques de leur localité

A tous les acteurs du développement

- ✓ De faire montre de la transparence dans l'exercice de leurs devoirs respectifs
- ✓ De collaborer à l'effet de créer des synergies d'action au profit du développement local, notamment en matière de suivi de la mise en œuvre des projets

Aux municipalités

- ✓ De s'attacher au besoin, les services d'experts et consultants pour le montage des projets et le suivi de l'exécution de ceux bénéficiant d'un financement

Fait à Yaoundé, Le 18 août 2006

Le Dossier

Gouvernance locale: Le SeP met en réseau les bénéficiaires de son projet de gouvernance, participation politique et citoyenne des populations

Comprendre la décentralisation et le rôle du citoyen

Intervenant comme personne ressource au séminaire national sur l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales, M. AYISSI NKOLO de AGAGES Management Consulting, a amené les participants(es) à se remettre en cause. Sa communication sur le thème "Comprendre la décentralisation et le rôle du citoyen" s'est voulue un exercice pratique. Le test que vous trouverez en p.8 renseigne davantage sur son intervention. Découvrez plutôt.

Présentation du problème

Cet exercice va supposer que les participants sont déjà informés sur les affaires publiques de leur village, quartier, commune ou département. Afin de pouvoir s'y impliquer, veiller à



Ernest NKOLO AYISSI (G) et Dupleix KUENZOB (D)

leurs droits et à leurs devoirs. Actuellement il y a une obstruction de fait par la « chasse gardée de M. le Maire et le Sous préfet sur les affaires qu'ils conduisent sans partager l'information ni le pouvoir avec vous : concentration du pouvoir ; non sollicitation par ce que manque de redevabilité (accountability) du maire ; non consultation ; non participation ni implication ; ignorance de votre droit au compte rendu et à la participation.

L'objectif sera de mettre à votre disposition des informations stratégiques qui vont vous permettre de participer à la gestion de votre localité et sur les exigences actuelles de la bonne gouvernance et la décentralisation vous amenant à jouer votre rôle comme citoyen.

Vous est-il jamais arrivé de poser la question suivante à Monsieur le Maire de votre commune au village : « Dites-nous, Monsieur le Maire, que prévoit en ce moment le plan de développement communal pour mon village en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la commercialisation de nos produits agricoles ? »

Imaginez la réponse qu'il va vous donner. Bientôt, la gestion de votre village ne dépendra plus du bon vouloir d'un certain Etat lointain qui ne le connaît même pas, mais de votre Maire. Allez vous continuer à vous sentir peu ou pas concerné comme en

ce moment de centralisation excessive? Quels arguments aurez vous pour vous mêler de ces affaires qui pourtant vous touchent en tant que citoyen de ce village qui a droit d'avoir accès facilement à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éclairage public, au téléphone, la route et la communication aisée avec le reste du monde? Quel sera votre nouveau statut citoyen en ces temps de pouvoir transféré aux autochtones pour le développement de leurs quartiers et des villages qui forment la commune et la région? Et d'abord dans une administration bientôt décentralisée connaissez vous vos droits et

vos devoirs? Ou demeurerez vous sans vous mêler de ce qu'on prétend à tort que ces affaires là ça ne vous regardent pas?

La réponse à ces questions dépend de vous, de vos organisations au quartier ou au village aidés par vos partenaires techniques comme le SeP ou financiers, en liaison avec les autorités administratives de ce pays. Votre destin social et familial en dépend, donc il n'y a plus de temps à perdre.

En ce moment précis, quelles sont vos chances de construire la réponse qui convient, ou mieux encore quelles seraient les menaces ou vos malchances à briser en ce moment de démocratie, de participation de tous les citoyens et de tolérance affirmés sur les papiers mais pas authentiquement vécus au jour le jour chez vous?

Aujourd'hui après presque vingt ans de rupture avec l'autoritarisme du parti unique et de conquête de la liberté d'opinion, plus personne ne devrait plus être ouvertement ni sournoisement inquiété pour les différences de pensée, de religion, de parti politique, de langue. La participation à la gestion de votre commune, l'obligation de prise en compte de vos points de vue et de rendre des comptes, qui incombent à M. le Maire, le secrétaire général ou le receveur municipal ne sont plus des faveurs mais des droits.

Les opportunités de partenariat entre vos organisations de quartier ou du village qui relèvent de la Société civile en général, avec l'Etat et ses démembrements ou envers le secteur privé et les partenaires au développement sont autant de chances à saisir pour sauver vos droits sociaux en tant que citoyen qui a droit de bien vivre dans ce pays et avec les moyens du pays dans sa localité.

Une de vos malchances est qu'entre la théorie et la pratique vécue, il y a un gros écart à combler par la lutte, surtout dans notre pays ou depuis dix ans une de nos deux constitutions en vigueur chante la décentralisation toujours à implanter: Cette inertie et la bureaucratie malade du régime en poste aux affaires sont une de vos malchances à vaincre.

Voilà les problèmes que veut aborder en partie, pour chercher des éléments d'une stratégie efficace, notre exercice de renforcement de vos capacités en matière de votre droit à être consulté par le Chef de Village ou le Maire, en matière de votre droit d'accès à l'information, en matière de votre devoir de vous impliquer localement pour participer à l'amélioration des conditions de vie de ce pays.

Je remercie le SeP et ses partenaires pour m'avoir donné l'occasion de vous accompagner, dans cet exercice.

Nous visons à travers cette communication, 3 objectifs à atteindre. Nous envisageons qu'à la fin de notre

intervention vous soyez capables de :

- 1- expliquer à votre entourage ce que va impliquer l'avènement de la décentralisation dans leurs vies au quartier et au village en collaboration avec votre commune
- 2- sensibiliser les autres sur l'urgence d'un changement de mentalité pour rendre effectifs vos droits sociaux et civiques et vos obligations de participation au développement en qualité d'habitants du village qui est un espace à part entière de la commune, en ce moment de transformation sociale, de démocratie et de décentralisation annoncée.
- 3- connaître les rôles que prévoient la constitution et les lois et de discuter en connaisseurs des conséquences de la décentralisation sur vos droits et vos obligations.

La décentralisation et les droits civiques, sociaux et politiques de l'habitant de la commune comme collectivité territoriale décentralisée

La déclaration Universelle de l'homme a reconnu depuis près de soixante ans dans le monde entier que la quête du bonheur à travers des conditions de vie meilleures est un droit fondamental de tout être humain. L'amélioration des conditions de vie locale va dépendre de





vosre relation nouvelle avec les autorités locales. La misère dans laquelle se débattent vos conjoints et vos enfants résultent souvent d'un système de passivité ou d'indifférence des citoyens et un mode de gestion arbitraire et fantaisiste de la commune sans appel ni compte rendu aux habitants de la localité. Quand bien même la mairie dispose de ressources financières et des potentialités acceptables.

Quels sont vos droits sociaux?

Il n'appartient pas à chaque collectivité décentralisée de fixer les limites des interventions des habitants dans leur mandat. Vos droits sont un élément à part entière des droits de l'homme qui s'imposent à n'importe qui dans n'importe quel pays. Ces droits sont revêtus de 4 caractéristiques : ils sont inaliénables, c'est-à-dire que nous ne demandons la permission de personne pour en bénéficier. Ils nous reviennent d'office. Ils sont indissociables les uns des autres et la jouissance de ces droits est liée aux autres droits économiques ou politiques, ils sont enfin non hiérarchisés, c'est-à-dire il n'y a pas de petits droits qui peuvent attendre ni de grands droits : tous vont ensemble. Ils sont reconnus par toutes les nations de l'ONU depuis 1948 et dans la constitution camerounaise qui est la loi des lois.

L'article 20 consacre d'abord les droits fondamentaux en déclarant, je cite :

« Toute personne a le droit aux libertés fondamentales dont la liberté de pensée, d'expression, d'opinion, de religion, de culte, de conscience, la liberté d'association, de réunion politique et le droit syndical (art.18-19-20). Et au préambule on a lu que « la plus haute aspiration de l'homme est l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère ».

Cela vaut dans votre lieu de résidence, décentralisé ou centralisé.

L'article 24 contient le fond des droits dits sociaux quand il arrête ceci :

« Toute personne humaine a droit au travail et à la protection contre le chômage, à salaire égal par travail égal, aux congés payés, au repos et aux loisirs.

A l'article 22/25 se trouvent imposés les droits socio-économiques en disant :

que vous en tant que personne humaine, vous avez droit à un niveau de vie suffisant (en nourriture, en vêtements, en logement), et à une condition de vie en progrès, au développement de votre personnalité, à la sécurité matérielle : et la communauté nationale et internationale doivent vous garantir la jouissance de ces droits socio-économiques là. Ceci doit se traduire dans des articles de vos statuts.

La démocratie comme moyen fondamental de défense des droits sociaux

Pour mieux vous défendre, une stratégie clé consiste pour les lésés et les pauvres d'unir leurs voix et leurs forces pour que la démocratie véritable soit instaurée dans nos organisations et dans notre pays.

Pour mieux comprendre le concept de démocratie au sens scientifique, nous allons emprunter la formule de Mgr

économique et social pour tous

- 5) l'équilibre des 3 pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Voilà ce que l'habitant dans la commune doit défendre pour que ce contexte garantisse réellement ses droits. Ceci est valable d'abord dans la commune. Et entre le maire et son staff, ses conseillers municipaux et ses habitants, ces piliers de la démocratie doivent être la règle.

Qu'est-ce qu'est en substance la décentralisation?

Le concept de décentralisation suppose un déplacement géographique d'un objet qui quitte le centre pour aller à la périphérie, donc une nouvelle recombinaison telle que l'objet quitte loin et se rapproche de nous qui n'habitons pas là-bas au centre.

Pour être authentique, cette recombinaison physique doit être

partir. Et la solution que Yaoundé a trouvée à ce problème, c'est la fameuse décentralisation : elle suppose donc trois choses : une nouvelle organisation territoriale, une nouvelle distribution des pouvoirs politiques vers la base (les régions et les communes) et surtout pour les habitants du quartier et du village cellules de base de la commune, une nouvelle gestion administrative de ses droits sociaux et de sa présence dans la commune. Elle suppose une autonomie de gestion à la commune et une participation directe des citoyens dans la conduite des affaires publiques de la commune qui comme dit le nom est notre espace de vie commun.

Au plan politique, la décentralisation signifie transfert du pouvoir aux autochtones dans leurs régions. Or ces élus autochtones vont être au service des habitants majeurs qui ont leur mot à dire dans ce service. Si ces maires vont transférer à la commune la même méconnaissance de la présence des citoyens du quartier et du village comme nous ignorons maintenant le ministre ou le sous préfet, nous serons une fois de plus marginalisés, trompés au partage du gâteau national et dans la jouissance effective des efforts du développement de notre pays. Au contraire en ces temps de décentralisation c'est sur nos efforts que repose le développement de la collectivité désormais pour tout le temps, au plan administratif, financier, économique, social, sanitaire, éducatif, sportif et culturel comme dit la constitution.

Les limites des compétences réservent à l'Etat la question de sûreté nationale, contrôle administratif, exécution des lois, intérêts nationaux, supervision et coordination des administrations civiles de l'Etat dans la région et la commune. Avec son autonomie financière et administrative, la commune sera pour nous l'Etat, on ne regardera plus Yaoundé pour la promotion de notre développement économique, social, sanitaire, éducatif, sportif et culturel. Ce sera à nous à travers notre commune de promouvoir notre progrès, l'amélioration de nos conditions de vie, de la démocratie, de la bonne gouvernance sur place (article 2 et 4 de la loi 2004/017 de la décentralisation).

D'ailleurs sans la participation des habitants que nous sommes notre communauté ne va pas ou va moins se développer par rapport à celles où les habitants vont étroitement mieux s'associer à leurs maires qu'il le veuille ou non, pour promouvoir leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, sportif et culturel.



KITOBE F. Paulette en action : ambiance dans un groupe de travail

Isidore de Souza du Bénin où la démocratie s'instaura par la volonté du peuple pour dessiner la carte de ce qu'on appelle démocratie. Elle comporte cinq bornes que nous devons défendre avec les autres organisations du Cameroun :

- 1) les droits de l'homme
- 2) la recherche du consensus et de la participation des populations dans les politiques et à travers des élections libres, justes sans tricherie, périodiques et transparentes comme une maison de verre
- 3) le règne de la loi et de l'Etat de droit et non pas l'arbitraire et la magouille des dirigeants
- 4) la recherche du progrès

accompagnée d'un transfert qualitatif des attributs ou des pouvoirs du centre vers la périphérie, de telle manière que ce qui était au centre est déjà un peu partout, la périphérie ne dépend plus du centre pour fonctionner car le centre devient un peu partout et presque nulle part. Et là, on peut sans mentir parler de l'administration venue proche des administrés !

Avant que la constitution de 1996 ne soit appliquée, le Camerounais souffre d'une excessive centralisation des décisions à Yaoundé la capitale : de telle manière que plus un individu/travailleur de l'Etat vit loin de Yaoundé, plus il se sent en marge ; ce sentiment est l'un de ceux qui ont amené nos compatriotes anglophones à vouloir

Le Dossier

Gouvernance locale: Le SeP met en réseau les bénéficiaires de son projet de gouvernance, participation politique et citoyenne des populations

Initiative de TI-Cameroon en matière de suivi budgétaire

Comme le souligne le thème de la communication, il s'agit véritablement d'une initiative, c'est-à-dire d'une action que *Transparency International Cameroon* (TIC ou TI-Cameroon) avait le premier proposé ou entrepris avec pour principal objectif de permettre aux populations de bénéficier des projets contenus dans le journal des projets du Budget d'investissement public (Bip). Comme chacun le sait si bien, le terme initiative renvoie au substantif initiation, qui ordinairement est synonyme d'apprentissage.

C'est dire que TIC en proposant cette initiative aux Organisations de la société civile camerounaise (Osc) n'entendait pas se poser comme une organisation ayant la science infuse, mais entendait susciter une synergie d'action et d'association au profit des populations qui, le plus souvent, vivent dans l'ignorance de leurs droits. Vous comprenez que compte tenu des moyens humain et matériel dont dispose TI-Cameroon, il ne pouvait que



Vue partielle des participants en plénière

réaliser ce dont il était capable de réaliser. Et comme le dit l'adage, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Notre intervention sera axée sur deux points principaux : dans un premier temps nous vous présenterons un bref aperçu du projet conçu par Tic, ensuite nous parlerons des actions entreprises dans le cadre de ce projet.

I- LE PROJET

Contexte et Justification

La genèse

L'Assemblée nationale adopte au cours de chacune de ses sessions de novembre de chaque année, le projet de loi de finances. Le Président de la République le promulgue quelques jours après. Globalement, l'enveloppe budgétaire se répartit en budget de fonctionnement et d'investissement. Les investissements projetés par le gouvernement sont chaque année consignés dans un document appelé «*journal des projets*» élaboré dans les services spécialisés du ministère des Affaires économiques, de la Programmation et de l'Aménagement du territoire. Ce document présente les investissements que le gouvernement se propose de réaliser dans chaque province. Il y est aussi indiqué, entre autres, les sites de réalisation et les sommes qui seront allouées à chaque projet.

Notre projet naît à la suite d'une réflexion au sein de TIC sur l'exécution

sources indépendantes de déterminer le taux réel d'exécution du budget, du moins dans le domaine des investissements.

Le contexte du projet

En matière de suivi budgétaire, la transparence concerne tout d'abord la mise à la disposition des citoyens de l'information budgétaire. Elle leur permet de comprendre les contenu et objectif poursuivis par le pouvoirs publics à travers l'exécution du budget. Cette transparence passe par la publication non seulement de la loi de finances et des éléments de sa compréhension, mais également du journal des projets, document contenant tous les investissements que compte effectuer le pouvoir public dans les différentes localités de la République.

Malheureusement, en matière budgétaire la transparence n'a pas toujours été la chose la mieux partagée dans notre pays. Dans les administrations, et malgré quelques avancées démocratiques, le culte du secret continue de régner et l'accès à l'information officielle est très difficile. Les textes sont soit indisponibles, soit incomplets.

Le projet de *Transparency* devait se dérouler dans un contexte de pauvreté généralisée, contexte caractérisé par la situation du Cameroun qui a été admis à l'initiative pays pauvres très endettés (IPTE) dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté par la réduction sensible du fardeau de la dette. A ce titre, il a bénéficié depuis des années des retombées de cette Initiative, le gouvernement camerounais ayant fait de la lutte contre la pauvreté et la corruption un des axes majeurs de sa politique.

Sur le terrain, les enquêtes ont montré que chaque année les pouvoirs publics projettent de réaliser des investissements en faveur des populations. Si quelquefois, certains investissements sont effectivement réalisés, il faut relever que qu'autres le sont fictivement et réceptionnés,



Dupleix KUENZOB (modérateur) au milieu de Jean Bosco TALLA à D et Raymond DOUA à G, deux représentants de TI-Cameroon

d'autres enfin sont détournés pour être réalisés dans une autre localité.

Justification du projet

A notre connaissance, aucune source indépendante n'avait encore vérifié si le taux d'exécution du budget fourni chaque année par le gouvernement correspondait réellement à ce qui est effectivement réalisé dans les localités. Mieux, si les populations avaient effectivement bénéficié des investissements projetés par les pouvoirs publics. Aussi avions-nous constaté que les populations vivant dans les zones où seraient réalisés ces investissements ignoraient leur existence. C'est dire si la médiatisation et la communication gouvernementales autour des investissements contenus dans le journal des projets étaient presque inexistantes.

C'est fort de ce déficit de communication autour des investissements contenus dans le Journal des projets et le désir de jeter un regard indépendant sur l'exécution du budget que *Transparency International Cameroon* et la coalition des ONG camerounaises luttant contre la corruption et oeuvrant pour la transparence dans la gestion des biens publics s'étaient proposés de procéder à la surveillance du Budget 2004, communément appelée "*Budget tracking*".

Objectifs

Objectif général du projet

Transparency International Cameroon privilégiait dans ce projet une approche participative permettant aux populations bénéficiaires des





Discussions en groupe

investissements projetés de savoir ce que l'Etat a prévu de faire, de suivre si possible les travaux lorsqu'ils sont engagés, de manière à procéder par elles-mêmes à l'évaluation de la mise en œuvre du budget 2004. La communication qui devait être faite autour du projet participait du souci de transparence dans la gestion des projets et d'information des populations bénéficiaires des investissements.

Objectifs spécifiques

Le *budget tracking* comportait cinq objectifs spécifiques.

Objectif 1: Informer les populations bénéficiaires de l'existence des investissements les concernant ;

Objectif 2: Permettre aux populations d'observer l'exécution desdits projets, c'est-à-dire de participer dans le suivi de l'exécution des projets dont ils sont les principaux bénéficiaires.

Objectif 3 : renforcer les capacités de la société civile afin qu'elle joue un rôle important dans la formulation (l'élaboration), l'exécution et le contrôle du budget.

Objectifs 4 : mettre sur pied une coalition d'ONG et d'associations (une sorte d'équipe de surveillance) autour du projet dans l'optique de lutter contre la corruption et d'œuvrer pour la transparence.

Objectif 5 : Éviter les investissements fictifs et les détournements des projets.

Description du projet

Dans sa conception et son exécution, le projet *Budget Tracking* comportait plusieurs phases:

1-Première phase. Il s'agit d'entrer en

possession du journal des projets, document dans lequel sont consignés tous les investissements que le Gouvernement se propose d'effectuer dans les localités au cours de l'année budgétaire.

2- La seconde phase : C'est celle au cours de laquelle l'équipe de TIC s'attelle à la rédaction du projet. C'est aussi la phase d'adoption et du choix des supports médiatiques qui seront associés et auxquels une invitation sera adressée.

3- La troisième phase : Organisation d'une rencontre avec les responsables des médias et les Oscc (associations et Ong) associés au projet. Au cours de cette phase, il devait être question de la formation des représentants d'Ong's et de l'adoption d'une méthode de travail, de la définition du domaine de compétence de chaque association. Aussi devait-on procéder à la désignation des responsables des coordinations provinciales du projet.

Dans les provinces où TI-Cameroon a une antenne, le coordonnateur de TIC devrait être le président de la coordination provinciale du projet, les autres associations étant des membres. Une discussion devait aussi être engagée avec les responsables des médias sur les modalités pratiques de la publication dans leurs organes de presse respectifs des communiqués, des messages, résultats et autres annonces relatifs à l'exécution du projet.

4- La quatrième phase Multiplication des projets et remise aux responsables provinciaux qui à leur tour devaient les transmettre aux responsables départementaux de leur province. Publication dans les médias de manière séquentielle du journal des projets.

5- La cinquième phase

- Sensibilisation des populations de chaque département sur l'existence des projets les concernant. Au cours de cette phase, les responsables devaient utiliser tous les moyens de communication possibles et/ou qu'ils disposent afin d'atteindre le public cible.
- Suivi mensuel des réalisations au niveau du département et rédaction des rapports qui sont acheminés à la coordination provinciale qui, à son niveau, effectue une synthèse provinciale qui est acheminée à la coordination nationale pour une synthèse nationale.
- Revue mensuelle du suivi du projet et Publication dans les médias associés d'un communiqué de presse relatif au suivi du projet.

6- La sixième phase

- Rencontre avec les associations en vue de la rédaction aux termes du projet d'un rapport final relatif au suivi du projet. Mise en place, d'une commission de rédaction et adoption du rapport.
- Edition du rapport final ;
- Impression, publication et large diffusion (principalement au gouvernement, aux ambassades, aux OSCC, aux médias etc.)

II- LES ACTIONS ENTREPRISES

Ne disposant pas les moyens pour réaliser toutes les phases du projet dont les coûts globaux s'élèvent à plus de 50 millions de francs cfa, TI-Cameroon avait sollicité l'implication active des organisations de la société civile camerounaise. Au cours d'une rencontre organisée au palais des congrès le 24 juillet 2004, nous avons présenté le projet aux Oscc présentes et avons initié la mise sur pied d'une coalition. Aussi avons-nous mis à leur disposition, ainsi qu'à la disposition des organes de presse et des représentations diplomatiques basées à Yaoundé le projet gravé sur un Cd. 60 Cd ont pu ainsi être distribués. Des bailleurs de fonds qui se sont intéressés au projet ne l'ont malheureusement pas financé.

Des députés ont également été invités à prendre part à un séminaire au cours duquel nous avons parlé du projet en attirant leur attention sur l'absence de transparence qui règne autour de l'élaboration et l'exécution du budget, principalement du budget d'investissement public. Nous avons également sollicité qu'ils usent de leur influence pour faire lever le secret sur le journal des projets du Bip.



Le Dossier

Gouvernance locale: Le SeP met en réseau les bénéficiaires de son projet de gouvernance, participation politique et citoyenne des populations

Impressions des participants à la fin des travaux

- 1- Ce séminaire m'a permis d'acquérir des connaissances sur ce que prévoit la loi par rapport aux droits et devoirs des populations en ce qui concerne la gestion communale et comment les populations peuvent s'impliquer à la bonne marche vers le développement de leur localité.
- 2- **MENYA Minkowda** : Je suis fier d'avoir été invité à prendre part à ce séminaire. Mes capacités sont renforcées sur les questions d'élaboration des projets pour le financement PPTE. Il en sera de même pour ma communauté qui sera informée et formée à partir des supports que nous avons reçus.
- 3- **Jean Thermidor** : Séminaire très enrichissant et bien conduit. Le matériel reçu va faciliter mon travail sur le terrain en tant que para juriste.
- 4- **Sa Majesté François Mékadi (Chef de Ndoumba Kanga)** Je remercie le SeP et l'encouragement d'aller de l'avant dans l'éveil continue des consciences. Ses services de formation des ignorants que nous étions nous honorent. Reste à nous maintenant de retourner mettre les acquis au profit de notre manière de conduire et de diriger nos populations. En ma qualité de Chef, je dois désormais animer mes populations et le stimuler à participer davantage aux activités communes et communautaires mises en œuvre dans le village.
- 5- Je ne peux que remercier le SeP pour le soutien dont il nous comble. Comme l'appétit vient

toujours en mangeant, je demanderai que de tels ateliers soient régulièrement organisés au niveau des antennes régionales du SeP. SeP devrait néanmoins aussi penser à délivrer des attestations aux participants à la fin des ateliers aussi sérieux.

- 6- Thanks be to SeP for enhancing local leaders. My suggestion is that for future workshops of this nature, more days should be allocated if possible in order to give room for more experience sharing and better understanding by participants.
- 7- Sauf manque de moyens, cette expérience de mise en relations des personnes bénéficiaires d'un même projet mérite d'être renouvelée sur d'autres sujets tels que le code de procédure pénale, les élections. Merci de nous permettre de rencontrer nos frères et sœurs qui mènent le même combat que nous dans d'autres coins du pays.
- 8- Le séminaire était plutôt très intéressant puisque les thèmes étaient d'actualité et les connaissances nécessaires à notre développement. Car vous savez, la radio ne donne pas autant de détails que nous en avons reçu ici. Or nous au village n'avons pas de moyens pour acheter des livres et des journaux. Internet n'arrivera peut-être jamais chez nous pour nous permettre de nous arrimer aussi à l'actualité mondiale.
- 9- Le séminaire s'est bien déroulé dans l'ensemble. La seule chose à déplorer à mon avis est le non respect

du temps alloué à chaque intervenant ou alors la répartition inégale des temps d'intervention. La densité du travail montre que le programme n'a pas pris en compte tous les aléas.

- 10-The seminar was very enriching and educative. Such seminar could be extended to the sub divisions and divisions. All the information's I got from the seminar was so relevant. The themes were well planned, but we as Anglophones are handicapped and did not understand much by not giving much knowledge. Experiences shared should more elaborate, laying on field realisation with clear actions. More Grease to SeP's elbows.
- 11-Je suis une autre personne au sortir des travaux de ce séminaire. Je compte partager le connaissances acquises avec les populations autour de moi dans le cadre de mon activité de para juriste.
- 12- **Jean Blanc Takou** : la maîtrise des informations par les organisateurs et leurs communications pour une société civile forte et engagée est un facteur déterminant pour les objectifs que vise le SeP. Du courage.

Test

Testez votre niveau de participation à la gouvernance locale.

Remplissez cette Grille du Profil de Participation Populaire à la Gouvernance Locale.

Les explications seront données dans le prochain Numéro de Peace News.

Remplissez et conservez votre score.

Tableau de concordance : Comment vous comportez-vous devant les sollicitations ?

Lettres	Correspondances
A =	Souvent, je donne un coup de main, mes idées ou de l'argent
B =	Souvent, je n'en sais rien
C =	Souvent, je suis occupé(e) ailleurs ou bien je ne me sens pas concerné(e)
D =	Souvent, j'initie la décision à prendre
E =	Souvent, je m'informe auprès de l'autorité locale

Maintenant, cochez la case correspondant (A, B, C, D, ou E) à votre attitude habituelle devant les affaires de votre quartier, votre village ou votre commune.

	OCCASION	A	B	C	D	E
1	Dans les réunions de la localité où j'habite...					
2	En cas de deuil, de fête, d'activité culturelle ou sportive...					
3	Pour la vérification de ce que les responsables avaient l'obligation de faire...					
4	Pour l'élaboration d'un plan d'action local ou des projets de ma communauté...					
5	Pour les compte-rendus des évènements qui se passent...					
6	Pour la propreté, la gestion des ordures dans ma localité...					
7	Pour les préparatifs des activités prévues...					
8	Pour les compte-rendus d'utilisation de l'argent de la communauté...					
9	Pour la formulation des projets d'accès à l'eau potable, de robinet, de source aménagée, aux soins de santé, à l'école sur place, à l'électricité...					
10	Pour des projets de constructions, de la route ou de sécurité...					
11	Au comité ou à l'association de développement...					
12	Dans la tenue de palabre...					

PEACE NEWS

Lettre périodique bilingue du Service Oecuménique pour la Paix (SeP)

B.P : 12214, Yaoundé - Cameroun

Siège: Norbert Kenne Memorial Peace House, Nsimeyong - Ydé

Tél : (237) 231 20 05 / 231 20 06

Fax : (237) 231 22 55

E-mail: peace.humanus@camnet.cm
info@servicehumanus.org

Publié en Français et en Anglais

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Rev. Dr. Emmanuel ANYAMBOD

REDACTION

Dupleix KUENZOB

COLLABORATION

Jean-Bosco TALLA (TI-Cameroon)

Raymond DOUA (TI-Cameroon)

Ernest AYISSI NKOLO (Consultant)

MONTAGE ET EDITION

Michel FOKOU

IMPRESSION

SAM COMMERCE & SERVICES

Tel. 714 04 98 / 223 75 95 (B)